

14 juil 2017 -16:02

Appartient à Conseil des ministres du 14 juillet 2017

Renouvellement des contrats concernant les cartes d'identité électroniques - approbation des cahiers spéciaux des charges

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur les cahiers spéciaux des charges dans le cadre des procédures de marché public relatives au renouvellement des contrats concernant les cartes d'identité électroniques.

Il s'agit de deux marchés publics, lancés par le biais d'une procédure négociée avec publicité européenne :

- l'un d'une durée de 5 ans qui porte sur le développement de l'application Belpic et l'assistance dans le cadre de la gestion du projet
- l'autre d'une durée de 10 ans qui a pour objet les cartes d'identité et documents d'identité apparentés ainsi que les services de certification

Le Conseil des ministres a pris connaissance de l'état d'avancement du dossier, marqué son accord sur les cahiers spéciaux des charges ainsi que sur la poursuite des procédures de marché.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>